

Conseil d'école maternelle de Jouques

24 mai 2016

Présents : enseignants : Mmes Allegretti , Caron et Radakovitch

Excusés : Mmes Payet,, Prat, et Mr BenIsri

Mairie :Mme Djihanian, Mr Raffaelli

Parents d'élève : Mmes Girard, Poussel, Filiol, Bégu, Signoles, Bekouche , Wéry

Rythmes scolaires :

Le conseil d'école se réunit pour voter la prochaine organisation du temps scolaire :

Proposition, mairie et parents : demande d'harmonisation des horaires avec l'école élémentaire.

Les atsems ont présenté un projet à la mairie: dessin, théâtre, etc .., chacune dans sa classe avec les élèves qui seront présents après 15h30.

Le budget de fonctionnement sera budgétisé par la mairie et propre aux ateliers.

D'après un sondage effectué par les parents, une majorité réclame les mêmes horaires sur les 2 écoles .

Position des enseignants : On comprend la demande des parents d'harmonisation pour les 2 écoles ; mais notre position n'a pas changé, compte-tenu du fonctionnement de la maternelle:

- Organisation différente de la maternelle et l'élémentaire : tous les jours, les enfants font de la motricité, des arts plastiques, et n'ont donc pas forcément besoin d'une réduction du temps scolaire.
- communication avec les parents, et transmission des documents compromises car les enseignants ne verront plus les parents le soir.
- sieste des petits limitée et écourtée.
- fêtes et sorties scolaires plus difficiles à organiser.
- Pas d'animations possibles sur les fins d'après-midi contrairement à la demie journée.
- enchaînement de 3 temps de prise en charge différents pour les enfants qui restent après 16h30 (école, mairie, garderie).
- Nous rappelons que les enseignants ne sont ni responsables ni coordinateurs de la gestion après le temps scolaires : retards, absence des parents

Vote :

Harmonisation adoptée à 8 voix contre 6.

Fonctionnement de l'école et règlement

Les enfants n'ayant pas 3 ans dans l'année civile ne sont pas admis à Jouques: hors zep, et hors organisation matérielle et encadrement spécifique pour ces enfants l'accueil n'est pas possible. De plus, ils ne sont pas comptabilisés dans les effectifs pour les ouvertures et fermetures de classe.

Nouveaux horaires :

Horaires de classe : 8h 20/11h45, 13h20 /15h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Mercredi : 8h20 .11h30

Le périscolaire sera assuré de 15h30 à 16h30 (ateliers menés par les atsems)

Effectifs prévisionnels : 154 enfants

GS 58+1 : 59

MS : 43 +3 : 46

PS : 49

Projet d'école 2016 2019

Notre proposition est en attente de validation par l'IEN et de précisions, sachant qu'il s'agit d'un projet expérimental ; (Réunion de directeur lundi prochain à ce sujet..)

Projet cirque

En fonction des financements possibles, nous souhaiterions une semaine d'ateliers à l'école avec la LolyCircus

Points divers :

Journée récréative : elle est fixée au jeudi 30 juin : le matin sera une matinée de jeux avec stands tenus par des parents volontaires et l'après-midi « Jouques –plage »

Tombola : des billets de tombolas vont être mis à disposition dans les classes et vendus 2 Euros le billet ; 10 tickets vendus donnent droit à 1 ticket gratuit ; de très nombreux lots ont été récoltés par les parents auprès des commerçants de Jouques, des pompiers (très généreux) et des parcs d'attraction. (Liste des lots visible dans la vitrine de l'APE à la sortie de l'école).

Tabliers : le nombre de tabliers commandés est de 232 .

Spectacles : le 7 juin l'école se déplace au socio voir un spectacle de clowns et, le 20 juin, un spectacle de marionnettes à fils, financés par les subventions mairie prévues pour les sorties et annulées à cause du plan « Vigie- Pirate »

Concernant ce dernier, nous attendons des directives ministérielles (réunion des directeurs)